

Image not found or type unknown



Avenant? changement de salaire

Par **Clarisse42**, le **21/08/2008** à **10:00**

Bonjour,rrrnJe suis actuellement en contrat professionnalisation, mon employeur souhaite revoir ma rémunération.rnIl y aura toujours la base de 80% du SMIC, mais il souhaite instaurer également des primes variables en fonction d'objectif de management.rnrnEst-ce qu'il faut établir un avenant au contrat de travail en précisant le montant exact des primes et définir les objectifs?rrrnCordialement